

Réf: Dossier N° 138901

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « MERCY URGENT CARE » en abrégé « MUC »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY II PLATEAUX
AGHIEN DERRIERE LA MOSQUEE, Lot 31, Ilot ND

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 22/08/ 2022 , et enregistrés au CEPICI le 24/08/ 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MERCY URGENT CARE » en abrégé «
MUC »

Objet: Administrer les soins préliminaires ; Mise en place d'un cadre éducatif adéquat aux patients ; Formation professionnelle en sante et premier secours ; Achat-vente de matériel médical ; Fourniture de bureau et matériel informatique ; achat-vente de matériel de construction et accessoires ; entretien des locaux et d'espace vert. Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY II PLATEAUX
AGHIEN DERRIERE LA MOSQUEE, Lot 31, Ilot ND

Dirigeant(s) : Mme DOUMBIA KADJATOU (GÉRANTE)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-04988 du 06/09/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°40436/GTCA/RC/2022 du 06/09/2022

